

Recrutement d'une DIRECTION pour le Centre culturel de Chapelle-lez-Herlaimont

Description et cadre de fonction

- Fonction : Directeur(-trice)
- Echelon 5 avec valorisation de l'ancienneté
- CP 329.02
- Temps plein – CDI – Disponibilité en soirée et le week-end
- Régime de 38h
- Permis de conduire et véhicule souhaité
- Entrée en fonction (au plus tôt)

Missions (à titre indicatif)

- Coordination générale et gestion quotidienne du Centre culturel de Chapelle-lez-Herlaimont
- Définition et gestion du projet culturel en adéquation avec le décret sur les Centres culturels
- Gestion des ressources humaines, coordination et cohésion d'équipe
- Gestion des ressources financières et recherche de financements (subsidés complémentaires)
- Programmation des activités en collaboration avec les animateurs-programmateurs en place
- Suivi du dossier de reconnaissance du C3 selon le décret sur les Centres culturels
- Travail en collaboration avec le Conseil d'administration, le Bureau, le Conseil d'orientation et interface avec l'Assemblée générale
- Relations publiques avec l'ensemble des interlocuteurs institutionnels et associatifs de la commune ainsi qu'avec les pouvoirs supra communaux

Profil

- Master avec 3 ans d'expérience professionnelle dans une fonction de direction ou de codirection d'une institution culturelle (centre culturel, théâtre, ...)
- OU baccalauréat avec 5 ans d'expérience dans une fonction de direction ou de codirection d'une institution culturelle (centre culturel, théâtre, ...)
- La détention d'un BAGIC est un plus
- Connaissance et maîtrise de la gestion d'une ASBL et des règles de la nouvelle gouvernance
- Maîtrise des aspects financiers, administratifs et des ressources humaines dans le secteur du non-marchand
- Connaissance des réalités d'un Centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne)
- Capacité à développer et structurer une vision culturelle à l'échelon du territoire local
- Capacité et goût à mobiliser positivement une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel citoyen
- Capacité dans la gestion des liens socio-culturels de proximité territoriale (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, partenaires, ...)
- Capacité d'expression écrite et orale (y compris en public)

Procédure de recrutement

Un jury, composé de représentants du Centre culturel de Chapelle, de l'Inspectrice de la Fédération Wallonie Bruxelles, d'un représentant de la Province et d'experts extérieurs, recevra les candidatures, en fera l'analyse et soumettra un classement de candidats retenus au Conseil d'Administration. Le CA prendra la décision du recrutement, et ce conformément aux articles 92 et 93 du décret relatif aux Centres culturels.

Chaque candidature sera composée des documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Copie des titres et diplômes
4. Note de développement pour le Centre culturel de Chapelle de maximum 3 pages A4 dactylographiées à partir de la proposition suivante :

« Quel projet d'animation et de gestion du Centre culturel pour les 5 années à venir en tenant compte du projet de renouvellement déposé. En tenant compte de la réalité territoriale, des caractéristiques du centre culturel, de sa diversité culturelle, de son tissu associatif et de son dossier de reconnaissance. Quelles pistes, sur le fond et la forme, sont-elles à creuser afin d'augmenter significativement l'accès aux droits culturels et la fréquentation par des Chapellois .es ? »

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Candidature : les candidatures sont à adresser avant les 13 décembre 2024 à minuit à Monsieur Mourad Sahli, Président du Centre culturel de Chapelle, par mail à l'adresse : secretariat.cch@7160.be